

L'ACTION

Mon environnement, ma santé :

*Collaborations entre Centres permanents d'initiative pour l'environnement (CPIE)
et Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)*



Objectif

- *Développer des actions de santé-environnement à travers des collaborations entre l'Union Régionale des CPIE URCPiE et des Maisons de santé pluriprofessionnelles de Bourgogne-Franche-Comté*

Ressources nécessaires

- L'intérêt ou la curiosité des professionnels de santé sur les sujets de santé-environnement
- La présence et l'engagement d'un.e coordinateur.trice au sein la MSP
- La disponibilité des professionnels de la MSP pour développer et prendre part à ce type de projet
- L'intégration des projets dans des dynamiques de territoire, notamment pour pérenniser les actions (Contrats locaux de santé, Communauté professionnelle territoriale de santé, Programme d'action territoriales, élus...)

Partenaires

- Les MSP partenaires
- La Fédération des Maisons de Santé et de l'Exercice coordonné (FEMASCO)
- La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Bourgogne-Franche-Comté
- Le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté

Objectifs spécifiques

- Mobiliser les professionnels des MSP sur les sujets de santé-environnement
- Expérimenter des actions communes en faveur des publics et patients
- Mutualiser les compétences respectives de l'URCPiE et des MSP
 - Intégrer ces actions dans des dynamiques territoriales

Facteurs de réussite

- Une souplesse de la part des équipes des CPIE pour adapter l'accompagnement aux spécificités de chaque établissement
 - Une capacité à traiter de sujets variés, adaptés aux besoins des établissements et aux patientèles visées
 - La co-animation des actions entre professionnels de l'éducation à l'environnement et professionnels de santé
 - Une communication positive et engageante sur les sujets de santé-environnement



Mon environnement, ma santé : *Collaborations entre Centres permanents d'initiative pour l'environnement (CPIE)* *et Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)*

Depuis quelques années, l'URCPIE renforce son action sur la thématique de la santé-environnement. En 2020, elle a choisi de travailler avec des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP) volontaires pour coopérer sur des projets de prévention-santé. De riches et intéressants partenariats se sont créés, avec des MSP désireuses de mieux traiter les enjeux de santé-environnement dans leurs pratiques et auprès de leurs patients.

Des programmes d'actions multiformes ont vu le jour, illustrant à la fois la diversité et la largesse du sujet, mais aussi l'hétérogénéité des profils des MSP associées (fonctionnement, composition des équipes, relations au territoire, et évidemment problématiques sanitaires locales).

Ces actions ont pris la forme d'ateliers de cuisine, d'activités ludiques et pratiques, de stands animés, de balades, etc., traitant les multiples facettes de la santé-environnement : perturbateurs endocriniens, maladies vectorielles, syndrome de manque de nature, nutrition, etc. Certaines actions ont été coanimées avec des médecins, diététicien(ne)s, kinésithérapeutes ou autres professionnels de santé.

Temps et lieux

Entre 2020 et 2022, 5 CPIE ont travaillé avec 17 maisons de santé situées sur 10 territoires répartis sur l'ensemble de la région.

Logistique

Les actions de sensibilisation ont eu lieu dans les locaux des maisons de santé ou à proximité, sur les territoires concernés, au plus proche des publics et patients. Toutes les activités proposées étaient gratuites. Supports et outils d'animations ont été conçus au sein de l'URCPIE.

Bilan

- Les 17 MSP impliquées ont permis la réalisation de 59 actions de sensibilisation sur les 3 ans.
- Le projet a associé 49 professionnels de santé et touché 867 patients.

L'intérêt du projet est unanimement reconnu :

- Les professionnels de santé soulignent la plus-value de l'intervention des CPIE au sein de leur structure pour toucher les publics, grâce à des approches innovantes permettant d'aborder la santé-environnement de façon ludique, pédagogique et positive.
- Les patientèles se sont révélées être très intéressées et curieuses de ces approches nouvelles, ludiques, accessibles et moins anxiogènes que les supports habituels.

Les collaborations sont productives, permettent de toucher davantage de publics, et rendent compte de l'évidence à travailler avec le monde de la santé pour traiter avec pertinence les liens qui unissent santé et environnement.

Perspectives

En 2023, 13 MSP poursuivront ou initieront un partenariat avec le CPIE de leur territoire.

Étapes de l'action

Les grandes étapes du projet :

- Des réunions de cadrage pour définir le projet, identifier les caractéristiques, enjeux et motivations des établissements ;
 - Un diagnostic faisant état de la prise en compte actuelle des enjeux de santé-environnement et des pratiques des professionnels sur le sujet au sein de chaque MSP ;
 - L'élaboration d'un programme d'actions adapté à chaque établissement, aux problématiques sociales et de territoire identifiées, aux patientèles visées ;
- La mise en œuvre des programmes d'action et leur intégration aux dynamiques de territoire existantes
- Un bilan partagé entre chaque CPIE et les maisons de santé partenaires, puis un bilan collectif au sein de l'URCPIE Bourgogne-Franche-Comté.

CONTACT :

Pour l'Union Régionale des CPIE de Bourgogne Franche-Comté :

Florent Besson – Directeur, CPIE du Haut-Jura
f.besson@cpie-haut-jura.org

Floriane Karas – Chargée de mission, CPIE Bresse du Jura —
f.karas@cpie-bresse-jura.org